

Septembre



LES MESNEUX

Permettez moi ...

Madame, Mademoiselle, Monsieur.

Après des vacances que j'espère avoir été bonnes pour tous, nous voici à nouveau confrontés à la réalité de la rentrée et aux travaux qui deviennent une réalité tangible et vont modifier notre cadre de vie.

Tout d'abord le chantier TGV. La gêne engendrée par la construction du pont rail a été limitée par la création d'une déviation sur place que nous avons réussi à obtenir de haute lutte du maître d'œuvre qui envisageait allégrement de dévier la totalité du flux de circulation par Jouy et Pargny.

Puis les opérations plus spécifiquement communales. Les appels d'offre pour les travaux de la zone artisanale et la création d'une voirie rue des Coutures et rue de l'Eglise sont lancés. Les réalisations devraient suivre dans les prochains mois mais avec leur incidence à la fois sur les recettes fiscales et la capacité démographique.

Sur le plan de la communication, la Commune s'est dotée d'une photocopieuse nous permettant d'imprimer le bulletin du village. Ceci permettra une souplesse et une autonomie d'utilisation qui devrait profiter à la qualité et à la rapidité de l'information. Je vous rappelle à cette occasion que ce bulletin est le vôtre et que ses colonnes vous sont largement

ouvertes, pour en faire un organe d'expression communale, c'est à dire de tous.

Qui dit travaux dit gêne relative que nous nous efforcerons de rendre la plus supportable possible. Mais c'est le (petit) prix à payer pour que notre village continue à se développer harmonieusement.

Jean Claude Levasseur.

Page 1	: Edito du Maire
Page 2-3	: Compte-rendu sommaire des : Conseils Municipaux et État Civil
Page 4	: Activités du Comité des Fêtes
Page 5	: Aménagement- Environnement - TGV
Page 6	: Maisons fleuries
Page 7	: Nouvelles brèves
Page 8	: Zone artisanale
Page 9	: Travaux Communaux
Page 10	: Publicités et annonceurs locaux...

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

NOUVELLES COMPETENCES DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES CHAMPAGNE VESLE :

Le Conseil Municipal émet un avis favorable à la prise de compétence "École de Musique" (fonctionnement et investissement) par la Communauté de Communes Champagne Vesle et pour la prise de compétence de conduite de la préfiguration du Pays Rémois, l'élaboration, la révision et le suivi de la Charte de Pays par la Communauté de Communes Champagne Vesle.

ENGAGEMENT DES TRAVAUX DU BATIMENT DIT « P1 »

Le Conseil Municipal a décidé l'engagement des travaux prévus au budget primitif et concernant l'aménagement d'un parking au bâtiment communal La Croisette, rue de Villedommange pour un montant total de 8 896.80 € T.T.C.

Avant la réalisation de ces travaux, France Télécom a réalisé le déplacement de deux poteaux téléphoniques qui se trouvaient au milieu de ce futur parking pour un montant de 677,71 € T.T.C.

Cette somme n'ayant pas été prévue au budget primitif 2003, un transfert de crédit de 700 € a été effectué du compte 2183, Matériel de bureau et informatique, au compte 2315 Travaux de la Croisette, Section Investissement.

MESURES DE SECURITE ROUTIERE

Compte tenu du caractère dangereux du carrefour Rue de Sacy – Ruelle J.Trousset, il a été décidé de mettre une balise de perte de priorité sur la ruelle J.Trousset.

AMENAGEMENT DE LA RUE DES COUTURES ET DE LA RUE DE L'EGLISE

Le Conseil Municipal en a confié la maîtrise d'œuvre à la D.D.E Subdivision de Reims Fismes qui lui a soumis un dossier d'avant projet pour permettre à la Commune de solliciter une subvention départementale au titre du programme « voirie communale ». Il porte sur la construction de chaussée et trottoirs avec pose de bordures et semi-caniveaux, ainsi que la mise à niveau des ouvrages d'exploitation des réseaux. Le montant des travaux est estimé à 122 000 € T.T.C. Le financement sera assuré par un emprunt.

REMISE DE LA VOIRIE, DES RESEAUX ET DES EQUIPEMENTS PUBLICS A LA COMMUNE DE LES MESNEUX, PAR LA C.C.I. DANS LE CADRE DE LA ZONE N.A.X.

La Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims et d'Eprenay souhaiterait passer une Convention avec la Commune de Les Mesneux pour la remise des voiries, des réseaux et des équipements publics à la Commune en ce qui concerne la zone artisanale. Selon cette convention la Commune s'engagerait à reprendre pour 1 € symbolique les terrains d'assiette de la voirie.

La remise des équipements communs et des réseaux (eaux usées, eaux pluviales, adduction d'eau potable y compris les réserves incendie, éclairage public et génie civil pour fibre optique) interviendra à leur parfait achèvement à la signature du procès-verbal de réception. La remise de la voirie interviendra au parfait achèvement de l'ouvrage dont la réalisation doit être différée, et signature d'un procès-verbal de réception.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec la Chambre de Commerce et d'Industrie la Convention de remise des équipements communs et des réseaux selon les modalités ci-dessus précisées.

COMPTES RENDUS SOMMAIRES DES CONSEILS MUNICIPAUX

CONVENTION D'OCCUPATION TEMPORAIRE PAR L'ENTREPRISE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS

L'Entreprise Bouygues Travaux Publics, chargée de la réalisation de la L.G.V., a passé une convention d'occupation temporaire sur les terrains cadastrés Section Z n° 14 et 15 (ancien silo) situés sur le territoire de la Commune de Les Mesneux et appartenant à Mr Griffon Thierry, exploitant et propriétaire. Le Conseil Municipal autorise le passage de la présente convention

CONVENTION D'UTILISATION PAR L'ENTREPRISE BOUYGUES TRAVAUX PUBLICS DES CHEMINS RURAUX ET COMMUNAUX.

La Convention (utilisation des chemins) passée entre l'Entreprise BOUYGUES Travaux Publics et l'Association Foncière de Les Mesneux doit être soumise préalablement à l'autorisation de la Commune.

Par ailleurs sur le plan qui nous est fourni, une voie communale est concernée, il s'agit de la Rue de la Croix. En outre, l'Entreprise Bouygues envisage d'utiliser la Départementale 6 et la Départementale 6 E.

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la Convention d'utilisation des voies sous la condition qu'un état des lieux contradictoire soit fait préalablement. En ce qui concerne les voies départementales, la Commune n'est pas compétente mais cependant intéressée car il s'agit d'une partie de la traverse du village.

QUESTIONS DIVERSES :

- Le Conseil Municipal a décidé l'achat d'un échafaudage auprès des Etablissements SOREMAT au prix de 1 595,94 € T.T.C.
- Mr Dupriez Francis a été nommé correspondant défense auprès de la délégation militaire départementale de la Marne.
- Il sera créé prochainement un massif vers le N° 15 de la Rue du Hordon.
- Le Directeur de l'Ecole Primaire a formulé une demande pour l'achat de 4 rayonnages pour l'école primaire et le bureau des instituteurs pour la somme de 600 € environ. Cette demande sera prise en compte lors du vote du budget supplémentaire.
- Mr MONNET, Directeur de l'Ecole Primaire, quitte les Mesneux pour l'école de Muizon. Le poste a donc été attribué à Mme CLEMENT Céline qui assurera pour l'année scolaire 2003-2004 seulement, les fonctions de Directrice de l'Ecole et enseignera en CE2, CM1 et CM2.

ÉTAT- CIVIL :

Naissances: Aimeric DHONDT le 1 Mai 2003 Clémence Tilly le 19 Mai 2003
Ladislav REY le 13 Juin 2003 Eloïse GOUJON le 27 Juin 2003

Mariage: Karinne MAILLART et Fabrice KIELBASA le 21 Juin 2003
Laurence BROUCKERT et Tony VEISSE le 26 Juillet 2003
Emilie ARNOULT et Grégory POUCHOULOU le 26 Juillet 2003

Décès: Michel PETIT le 26 Mars 2003

LE COIN DU COMITÉ DES FÊTES

Le dimanche 6 Avril, pour la première randonnée pédestre organisée par le comité des fêtes, le beau temps n'était pas au rendez-vous. Mais positivons, il ne pleuvait pas. Malgré le



vent, le froid et une autre manifestation ce jour là dans le village, 90 marcheurs ont découvert les deux parcours de 5 et 10 km. A noter que 75% de ces adeptes habitent le village, ce qui

est très encourageant. Remercions les Pompiers du village chargés de la sécurité. Rendez vous est pris pour l'année prochaine, avec un autre parcours, un départ plus tardif et pourquoi pas la canicule... Toutes les suggestions et remarques constructives sont les bienvenues.

José Berton



LA FÊTE PATRONALE

Le comité des fêtes pensait avoir tout prévu ce week-end pour que les habitants du village, grands et petits puissent se divertir et se rencontrer lors de la fête annuelle, tout sauf le mauvais temps. Pourtant tout avait bien commencé samedi soir avec la retraite aux flambeaux, précédée par la Clique et les Majorettes. Les enfants tout fiers de leur lampions traversèrent notre commune, du noyer des enfants jusque la place de la Mairie, en passant par le lotissement sous les vignes, où la dislocation a été quelque peu arrosée. Le dimanche c'est sous la pluie que les forains ont accueilli les amateurs d'attractions et que les majorettes ont vaillamment exécuté leurs numéros. Les éléments redoublant de mauvaise humeur, c'est dans la salle de fêtes que les



charmantes danseuses de l'ASC, qui s'étaient données beaucoup de mal pour préparer leurs figures de qualité, ont dû terminer leur présentation.. C'est la mort dans l'âme que les organisateurs ont pris la décision d'annuler le bal. Il est évident que la buvette, compte tenu de la température, n'a pas obtenu les résultats escomptés. Lundi le ciel plus clément a permis le tirage de nombreux lots de la Tombola acquis par le comité des Fêtes ou offerts par de généreux donateurs, et tout un chacun a pu ensuite déguster le Punch des Iles préparé par notre Présidente Micheline Gériidan, lequel a fait monter l'ambiance de quelques degrés. Rendez-vous l'année prochaine sous le soleil et avec une animation renouvelée.

Mauricette Goethals

AMÉNAGEMENT - ENVIRONNEMENT (FRANCIS DUPRIEZ)

LE CHANTIER DU T.G.V

Voilà un peu plus de six mois, disparaissait, non sans mal, le silo des Mesneux. Après le nettoyage du site et le concassage des matériaux récupérables, une vision nouvelle est offerte aux habitants du village ainsi qu'à ceux qui empruntent la R.D 980 et la R.D 6.

Outre la nouvelle aire de stockage de la Société Champagne-Céréales située le long de la route de Dormans, une véritable plateforme « off-shore » a surgi rapidement de la craie, à l'endroit



même (ou à peu de choses près) où s'élevait « notre silo » qui servait également de point de repère à nombreux automobilistes ainsi qu'aux pilotes de petits aéronefs.

Ce nouveau site est devenu le siège et la base vie de la Société RAZEL chargée de la réalisation des infrastructures de la Ligne à Grande Vitesse destinée au futur T.G.V. Est européen.

Provisoirement installée, durant quelques mois, à Ormes, la Société RAZEL s'est à présent fixée sur le territoire de notre commune pour une durée de deux à trois ans et amènera à celle-ci une taxe professionnelle non négligeable, compte tenu que ce sont entre 250 et 300 cadres et ouvriers qui opéreront sur le gigantesque chantier qui vient de voir le jour depuis le mois de juin dans notre secteur.

Chargée du lot 22, c'est à dire d'une portion de la Ligne à Grande Vitesse comprise entre Janvry et le Fort de Montbré soit une section de 13,500 Kms de long et 5 Kms de raccordements, la Société RAZEL se voit attribuer le décapage des terres végétales, soit la bagatelle de 267.000 m³, la création de déblais et de remblais d'un volume total de plus de 6 millions de m³, ainsi que la réalisation de 21 ouvrages d'art courants. C'est aussi la pose de près de 6 Kms de canalisations, allant de 300mm à

1500 mm de diamètre, et l'aménagement de plus de 5 Kms de fossés préfabriqués SNCF.

Enfin, pour les amateurs de chiffres, nous dirons que le chantier nécessitera l'utilisation de 60.000 m³ de béton, 7.000 tonnes d'acier et 77.000 tonnes de matériaux pour la réalisation de chaussées.

Ces chiffres considérables ne concernent que la section dont est chargée l'Entreprise RAZEL ; c'est dire le gigantisme des travaux entrepris par R.F.F (Réseau Ferré de France), à l'instar des grands travaux des XIXème et XXème siècles, tant en France qu'à l'étranger.

Certes, cet immense chantier sur lequel évoluent déjà de monstrueux engins de terrassements tels que pelles hydrauliques, boteurs (bulldozers), décapeuses (scrapers), tombereaux articulés et autres camions de chantier (aussi appelés dumpers), génère déjà quelques gênes pour les populations concernées par le tracé du T.G.V et ce, malgré la volonté et le savoir-faire des entreprises chargées de ces grands travaux.

Sans nul doute que notre environnement immédiat se trouve bouleversé et nos habitudes chamboulées, mais ne doit-on pas consentir quelques sacrifices quand il s'agit de travaux d'intérêt général et l'avancée inexorable du progrès technologique.



Nos aïeux, en d'autres temps, ont eu à faire face également à d'autres bouleversements tels que l'électrification, l'adduction et la distribution d'eau potable, l'assainissement, le chemin de fer, l'automobile, la réalisation des grands axes routiers,

etc...) et ont vécu très probablement avec davantage d'angoisse et d'incertitudes tout ce qu'apporteraient la modernisation et le progrès. A notre tour, attendons et voyons mais... restons vigilants !



RAMASSAGE SCOLAIRE POUR REIMS.

Départ tous les matins à 7 h 05 sur le place de la mairie.

Service assuré par le compagnie "Prêt à partir". Pour plus de renseignements et demandes de cartes de bus (plus carte TUR de Reims) prendre contact avec l'Inspection académique de la Marne pour envoi des dossiers:

Section transports scolaires

Cité administrative Tiret

51032 Chalons en Champagne cedex

N° de téléphone en mairie

MAISONS FLEURIES

En dépit de la sécheresse qui règne depuis plusieurs mois, la commission municipale de fleurissement est passée dans les différents quartiers du village afin de dresser un palmarès des maisons fleuries.

Sans conteste, les dégâts causés par la canicule sont multiples et seule l'obstination de certains riverains a valu à ceux-ci d'obtenir la satisfaction et la considération d'un jury quelque peu éprouvé par les ardeurs du soleil.

Deux jurys différents ont opéré durant cet été et leur classement, basé sur plusieurs critères, reflète une certaine logique, empreinte de la plus grande partialité. La sélection peut paraître sévère mais les membres des jurys ont tenu compte des conditions climatiques et de l'effort particulier développé par quelques habitants pour sauvegarder leurs fleurs et plantations et sauver ce qui pouvait l'être encore... des rayons du soleil et de la chaleur implacable !

Publication du palmarès dans le prochain bulletin municipal.

V.B.S.

Service de Secrétariat avec Rapidité, Sérieux et Discrétion

28, rue du Hordon 51370 Les Mesneux

Travaux d'Écriture et du Secrétariat, Juridique, Internet

- ◆ *Service de fax, photocopie en Noir & Blanc ou Couleur*
- ◆ *Mise à disposition d'une adresse e.mail personnelle*
- ◆ *Rédaction de tous courriers, Statuts, CV, Roman*
- ◆ *Formalités d'immatriculation commerciale*
- ◆ *Domiciliation de votre adresse avec renvoi de courrier...*

G.S.M : 06.67.71.92.33

Tél/Fax : 03.26.36.46.32

e.mail : vbs51@free.fr

Envoi de tarif et de documentation sur simple demande.

L'UNION TOURISTIQUE LES AMIS DE LA NATURE

Section de Reims Champagne

En partenariat avec l'association La Sève et le Rameau

LE DIMANCHE 14 SEPTEMBRE 2003

à Les MESNEUX

22^e Randonnée Annuelle

ouverte à tous

RANDONNÉE PÉDESTRE 8 - 15 - 22 - 26 KM

V T T 15 et 26 Km

*Départ à partir de 9h00 salle des Fêtes des MESNEUX - allure libre -
Frais de participation : 4 € - $\frac{1}{2}$ tarif de 12 à 18 ans - Gratuit moins de 12 ans.*

La Municipalité et le Comité des Fêtes organisent le
Vendredi 19 septembre 2003 à 20h30
Dans la salle des Fêtes des Mesneux un

Grand Concert

donné par

L'Harmonie du 3^e Canton de Reims
(50 Musiciens) Direction Francis Tremlet

Au programme des œuvres de:
Gershwin, Tchaïkosky, S. Williams, J. Strauss,
les succès des années 90...

Venez nombreux.

Entrée 4 € - gratuit pour les moins de 12 ans

Dés à présent retenez votre soirée du 18 octobre 2003 pour le repas dansant de l'automne organisé par le Comité des fêtes. Nous comptons sur vous.

A noter également :

Le 23 novembre - Repas des Aînés.

Le 14 décembre - Noël des Enfants.

Animations de qualité

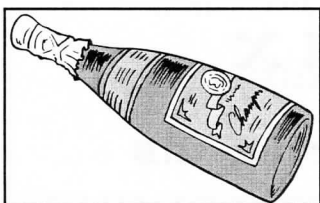
*Cette page
est la vôtre
à vos plumes*

Vous êtes toutes et tous conviés à

L'Assemblée générale du Comité des Fêtes

Le Lundi 6 Octobre 2003 à 20 h 30

Dans la salle des Fêtes du village



*Vous pouvez toujours rejoindre le groupe
Le verre de l'amitié sera servi à l'issue de la réunion.*

NOUVELLES BRÈVES

Francis Dupriez

INTERNET HAUT DÉBIT – A D S L –

Pour répondre à la demande de plus en plus forte, venant des zones les moins urbanisées, France télécom s'est engagé à ouvrir des accès ADSL " où que ce soit ,partout sur le territoire, dès lors que 100 clients situés sur la même zone géographique (commune) en feront la demande". Sitôt que ce potentiel de demandes fermes sera identifié, un système de pré-réservation de lignes ADSL en coordination avec les Fournisseurs d'Accès Internet sera mis en place.

Les demandes des personnes intéressées seront reçues au secrétariat de la Mairie aux heures habituelles d'ouvertures au public.

José Berton

Écobuage - arrosage :

En raison de la grande sécheresse qui sévit dans notre région comme dans le reste du pays, le brûlage de végétaux à l'air libre est interdit par arrêté préfectoral, tout comme sont interdits également, entre 9 h 00 et 18 h 00, le remplissage des piscines, l'arrosage des pelouses, espaces verts, potagers et autres.

Cette dernière interdiction a été prolongée jusqu'au 31 octobre prochain par le Préfet de Région.

Entretien des cheminées et appareils de chauffage :

L'été n'est pas achevé mais il faut, dès à présent, penser à faire ramoner les cheminées et veiller à l'entretien des appareils de chauffage. Non seulement ces mesures sont obligatoires mais la preuve de leur exécution doit être apportée, en cas de sinistre, pour être couverts par les assurances.

A propos de notre bulletin :

L'achat d'une nouvelle photocopieuse pour la Mairie va permettre à la Commission Culture & Communication de réaliser et imprimer elle-même le bulletin municipal d'information, sans avoir à passer par un imprimeur. Outre une économie substantielle quant au prix de revient, une plus grande souplesse dans les délais de réalisation devrait permettre à l'équipe de rédaction d'étoffer le contenu du « petit journal » et d'y faire figurer des informations de dernière minute ou présentant un caractère d'urgence.

Également, une rubrique de petites annonces locales sera ouverte aux habitants du village qui pourront ainsi, soit rechercher une baby-sitter, une nourrice ou autre, soit mettre en vente, acheter, donner ou échanger toutes choses ou objets susceptibles d'intéresser d'autres personnes.

A nouveau, nous rappelons que les colonnes de notre bulletin sont ouvertes à tous, sous forme de tribune libre, dans la plus complète liberté, à condition toutefois de signer son ou ses articles, et ceci, dans le respect de chacun. Voir José Berton, un élu municipal ou le secrétariat de Mairie.

Fait divers :

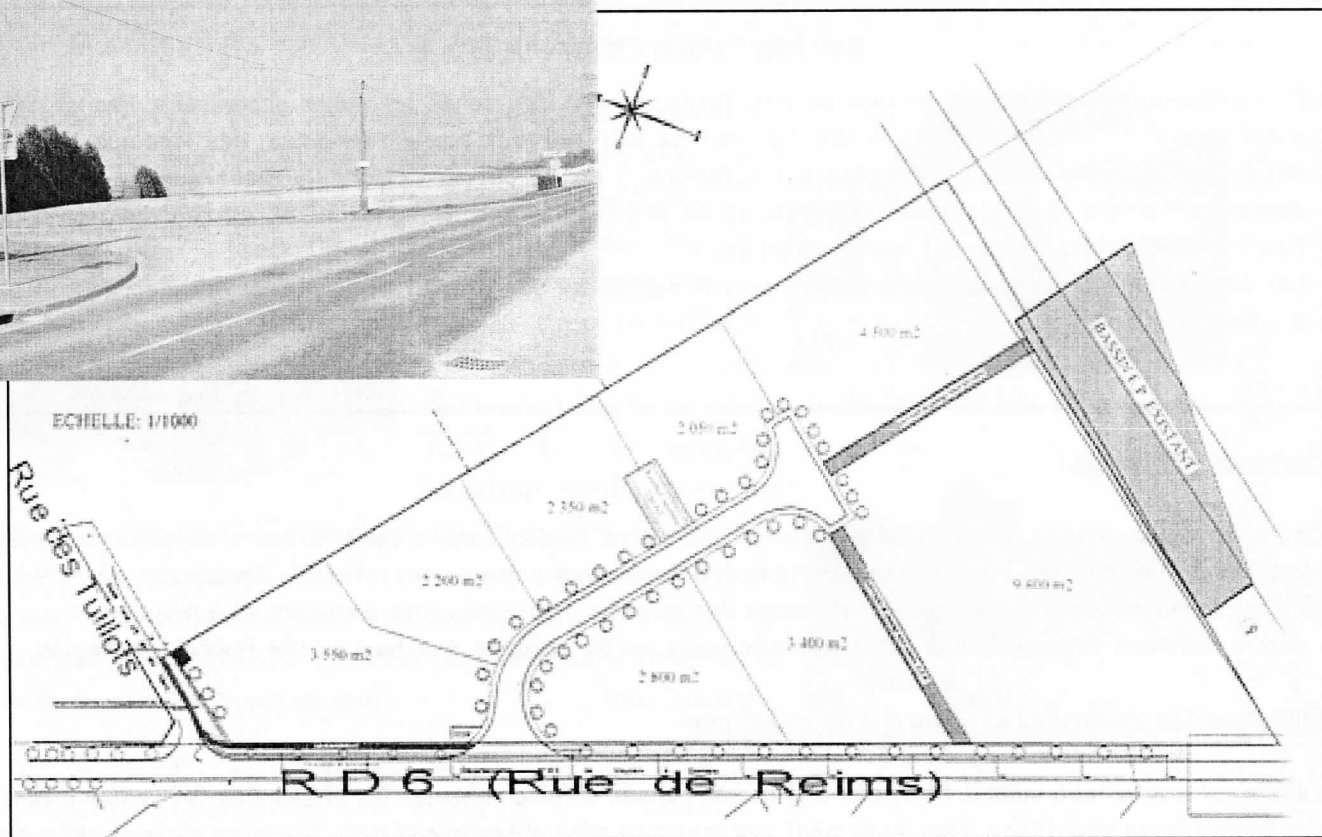
Tristes vacances pour la famille GERIDAN qui, à peine partie en vacances, a dû rentrer précipitamment chez elle ; leur habitation ayant subi de sérieux dégâts à la suite d'un début d'incendie causé par une friteuse surchauffée.

Sans le sang-froid et le courage de voisins et de leur fille Astrid, restée à la maison, le sinistre aurait pu prendre une tournure plus dramatique. Saluons ici l'intervention rapide des pompiers des Mesneux qui maîtrisèrent avec célérité ce début d'incendie, assistés ensuite par leur collègues de Reims.

Bilan : quelques brûlures légères pour l'occupante des lieux et beaucoup d'émotions pour cette famille sympathique et dévouée qui a perdu nombre d'affaires et de biens personnels dans ce sinistre. Le Maire et plusieurs conseillers municipaux se sont rendus sur place pour réconforter les époux GERIDAN et témoigner de leur amitié.



ZONE D'ACTIVITES DE LES MESNEUX



C'est en 1991 que l'idée de création d'une zone artisanale sur le territoire de la commune a véritablement vu le jour. Cependant, malgré la volonté des élus locaux de l'époque, nombre de facteurs ont longtemps freiné ce projet jugé par certains d'utopique...

Il faut reconnaître, en effet, que la proximité de zones similaires dans les communes de Bezannes et de Muizon apparaissait comme un obstacle de taille sur le plan de la concurrence quant au choix potentiel des quelques artisans désireux de s'installer au sud-ouest de Reims.

A retenir également, la superficie modeste (à peine 3 ha) du terrain proposé à la Chambre de Commerce et d'Industrie de Reims & d'Epernay, en terme de coût d'aménagement, et enfin, autre problème de taille, la qualité du réseau routier existant, notamment la desserte de la zone par la RD.6, limitée à une charge de 12 tonnes.

Autant de facteurs, donc, qui ont retardé, voire gelé, pendant plusieurs années, ce projet qualifié parfois « d'Arlésienne » tant on en parlait sans jamais voir le jour..!

C'était sans compter sur l'opiniâtreté et la pugnacité du Maire, J.C Levasseur et de son premier adjoint qui surent, au cours de ces deux dernières années, être particulièrement persuasifs et suffisamment convaincants pour amener les représentants de la C.C.I à reconsidérer toutes les données, tant sur la réalisation du projet que les perspectives de réussite, aidés en cela par « l'impact » T.G.V. C'est ainsi que, du stade de projet, la zone artisanale appelée plus élégamment « Zone d'Activités de

Les Mesneux » verra le jour en fin d'année 2003, début 2004.

Couvrant une superficie de 28.000 m² environ, en bordure de la RD.6, à la sortie du village, en direction de Ormes, la zone sera constituée de huit parcelles de 2200 à 9800 m² pouvant être groupées, éventuellement, pour obtenir un lot plus grand. Le prix de vente qui devrait se situer aux alentours de 26 € le m² paraît conforme au prix du marché actuel. Les travaux d'infrastructures, à la charge de la CCI, débuteront en novembre prochain.

Soucieuse de la sécurité et de l'aspect environnemental, la commune aménagera les abords de la zone d'activités en créant des espaces d'engazonnement et une arborisation adaptée à la région. La réalisation de trottoirs et de l'éclairage public viendra valoriser cette entrée du village. Subventionnés par la Région, ces travaux sont estimés à 75000 € environ. Une partie, soit 10300 €, reste à la charge de la commune et sera couverte sous forme d'emprunt.

Le dépôt du permis de lotir a été déposé courant juillet et, à l'issue de l'appel d'offres, les travaux devraient débuter début novembre.

D'ores et déjà, plusieurs artisans locaux et extérieurs se sont montrés intéressés par l'acquisition de parcelles.

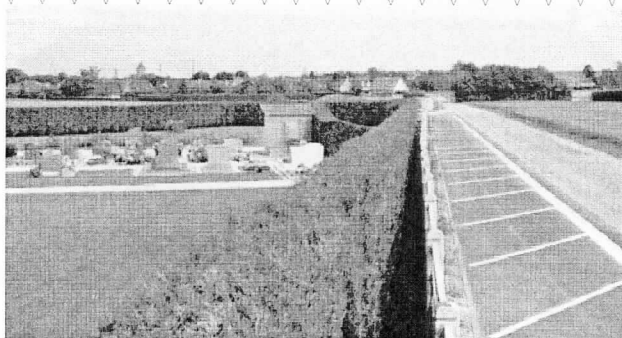
En tout état de cause, pour ce qui concerne les activités sur ce site, la municipalité veillera tout particulièrement à l'environnement ainsi qu'à la qualité de la vie des riverains.

F Dupriez J Berton

TRAVAUX DANS LA COMMUNE.

Le parking du cimetière

Le parking devant cimetière est enfin terminé. Après plusieurs reports dus aux intempéries, à l'entreprise, il est enfin possible de se rendre au cimetière et de quitter les lieux, chaussures et voitures propres. De plus, l'apport de verre se fait lui aussi les pieds au sec. Après le nettoyage de la palissade par les employés communaux, il ne restera plus qu'à fleurir la petite plate bande tout le long de l'édifice pour embellir l'entrée du



village en venant de Jouy les Reims.

Parking de la Croisette

La prochaine étape sera la réalisation du parking devant le bâtiment P 1 de la croisette. Il faut d'abord déplacer le poteau téléphonique qui se trouve au beau milieu de ce futur parking. Puis ensuite un ravalement du soubassement du mur du bâtiment s'imposera. Là aussi la boue des jours de pluie ou les gravillons ne seront bientôt plus qu'un mauvais souvenir pour les habitués de ces lieux.

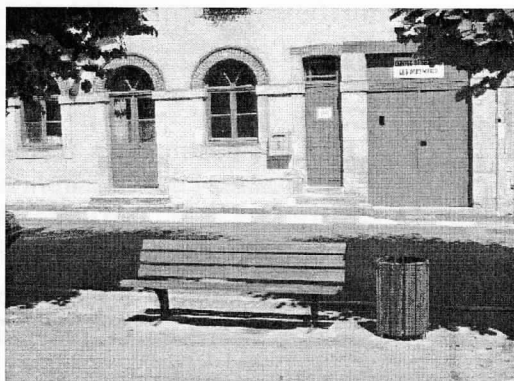


Bancs publics ...

Début juillet, des nouveaux bancs en bois et des poubelles ont été installés Place de la Mairie et à la Croisette, à la satisfaction des usagers des lieux.

Hélas, quarante-huit heures après leur mise en place, les deux bancs de la Place étaient recouverts de graffitis que les employés communaux s'empressèrent d'enlever aussitôt leur découverte.

Une fois encore, nous déplorons ces actes d'incivilité et de vandalisme qui coûtent cher à la collectivité...



Où sont passés les massifs...?

La création de nouveaux massifs avait été annoncée dans notre précédent bulletin. L'été précoce, la chaleur et la sécheresse persistantes ont retardé d'autant la réalisation de ces espaces fleuris. Rien n'est perdu ; ils seront réalisés cet automne par Michaël, l'emploi- jeune communal, appelé à réfléchir sur la question...

Circulation routière :

Durant les travaux d'aménagement de la Ligne à Grande Vitesse, plusieurs mesures en matière de circulation routière (vitesse, dépassement, signalisation) ont été prises par Arrêtés Préfectoraux. En dépit de la gêne provoquée, les automobilistes sont invités à respecter scrupuleusement les interdictions et obligations inhérentes à la nouvelle réglementation, ceci au regard du code de la route et pour la sécurité de chacun.



*À 2 mn de
votre village...*

Boulangerie Artisanale

« Banette, »

Ouvert de 6 h 30 à 13 heures

Et de 16 heures à 20 heures

Tous les jours sauf le MARDI

J-L. DELVILLE

16, rue de l'ancien Château

51430 Bezannes - Tel : 03 26 36 20 96

Une équipe de professionnels !

Pour vous satisfaire, et vous apporter une
gamme étendue de produits.

Banette,

Boulangier pour le meilleur des pains.

Un électricien proche de vous, dans votre village,



Pour vos dépannages, installations électriques et alarmes intrusions,

Contactez Eddie Désiront au 03.26.49.22.86 ou 06.23.22.59.32

12 rue de Sacy Les MESNEUX

Devis gratuits

I. S. M.

Informatique Sur Mesure

Conseil, Vente, Devis.

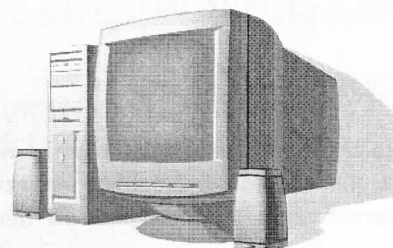
Ordinateurs neufs, reprise, remise à niveau de machines anciennes.

Sylvain Desjardin gérant

19 rue des moyères 51370 LES MESNEUX

Tel/Fax: 03.26.82.39.96- Siret 423.095.835.00017

Tel mobile: 06.62.63.15.62



Nouveau!

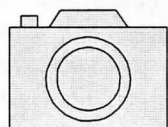


Photo numérique CANON, démonstration permanente